

Aulnay Environnement  
BP91  
93622 Aulnay-sous-Bois Cedex

A l'attention de Monsieur Halifax

Le 10 septembre 2020

**Objet : Projet de bâtiment logistique à Aulnay-sous-Bois (93) et à Gonesse (95)**

Monsieur le Secrétaire Général,

Nous accusons réception de votre courrier daté du 08 septembre 2020, dans lequel vous demandiez à obtenir des d'informations relatives à notre projet d'installation d'un bâtiment logistique situé sur les communes d'Aulnay-sous-Bois et de Gonesse.

Nous avons déposé un dossier de demande de permis de construire auprès des mairies d'Aulnay-sous-Bois et de Gonesse, ainsi qu'un dossier de demande d'autorisation environnementale dans le cadre de la procédure régissant les installations classées pour la protection de l'environnement.

Dans le cadre des procédures administratives associées à ces demandes d'autorisation, ces dossiers seront consultables par le public lors de l'enquête qui aura lieu du lundi 14 septembre au mercredi 14 octobre 2020, tel qu'indiqué dans l'avis ci-joint détaillant les modalités de l'enquête publique. Vous y trouverez les réponses à l'ensemble de vos questions.

Par ailleurs, vous pourrez échanger directement avec l'un des commissaires enquêteurs, en charge de ce dossier lors des permanences qu'ils tiendront au sein des mairies concernées.

Restant à votre disposition, nous vous prions d'accepter, Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de notre parfaite considération.



Pour la société FIFTY  
Stephen BRIENT



PREFECTURE DE LA SEINE-SAINT-DENIS  
PREFECTURE DU VAL-D'OISE

## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Dans le cadre de leur projet respectif, la SAS « FIFTY », 34 rue Penthièvre, 75008 Paris, et la société CHIMIREC, 5, rue de l'Extension, 93440 Dugny, ont déposé une demande d'autorisation environnementale en application des articles L.181-1 à L.181-4 du code de l'environnement au titre des installations classées pour la protection de l'environnement mentionnées à l'article L. 512-1 du code de l'environnement (ICPE), ainsi qu'une demande de permis de construire regroupant les deux projets.

Les projets, situés boulevard André Citroën à Aulnay-sous-Bois (93600), concernent :

- Pour la SAS « FIFTY », la construction et l'exploitation d'un bâtiment logistique dont les rubriques au titre des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) et de la loi sur l'eau (LITA), concernées sont les suivantes : 151D-1, 153D-1, 153E-1, 2662-1, 2663-1-a, 2663-2-a (autorisation), 2910-A-2 (déclaration avec contrôle périodique), 2925-1, 2.1.5.0 et 3.2.3.0 (déclaration), 1185-2-a et 4734-2 (non classées).

- Pour la société CHIMIREC, la construction et l'exploitation d'une installation de tri, transit, regroupement et traitement de déchets d'activités économiques dont les rubriques au titre des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) et de la loi sur l'eau (LITA), concernées sont les suivantes : 2718-1, 2790, 3510, 3550 (autorisations), 2711-2, 2714-2, 2716-2, 2795-2 (déclaration avec contrôle périodique), 2150, 1110 (déclaration).

L'enquête publique unique sera ouverte pendant 31 jours consécutifs du lundi 14 septembre au mercredi 14 octobre 2020 inclus

Une commission d'enquête a été désignée le 3 août 2020 par le président du tribunal administratif de Montreuil. Elle est constituée de Monsieur Jean-Pierre CHAULET, général de gendarmerie en retraite, en qualité de président, de Monsieur Jean CULDAUT, architecte urbaniste indépendant, et de Madame Sylvaine FREZEL, journaliste pigiste, en qualité de membres titulaires.

Les dossiers comprenant chacun notamment une étude d'impact, les avis reçus en application des articles R. 181-19 et suivants, le mémoire en réponse des sociétés SAS « FIFTY » et CHIMIREC à l'avis de l'autorité environnementale ainsi que des registres d'enquête publique, seront déposés en mairie d'Aulnay-sous-Bois, du Blanc-Mesnil, de Sevran, de Tremblay-en-France, de Villepinte dans le département de la Seine-Saint-Denis, de Bonneuil-en-France, de Gonesse, de Roissy-en-France dans le département du Val-d'Oise, où ils pourront être consultés aux jours ouvrables et heures habituelles d'ouverture au public.

Les dossiers d'enquête publique seront également mis à la disposition du public sur le site internet dédié à l'enquête, à l'adresse suivante : <http://fifty-chimirec-aulnay-sous-bois.enquete-publique.net> au plus tard à la date d'ouverture de l'enquête publique. Ils seront également consultables sur un poste informatique situé à la préfecture de la Seine-Saint-Denis, 1, esplanade Jean Moulin, 93007 Bobigny cédex, du lundi au vendredi de 09h00 à 18h00, après prise de rendez-vous au 01.84.21.27.60.

Des informations relatives à l'enquête publique peuvent être consultées sur les sites internet des préfectures :

• de la Seine-Saint-Denis : <http://www.seine-saint-denis.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-paysage-risques-naturels-et-technologiques-bruits-nuisances-publicite/Consultations-publiques/Dossiers-ICPE>

• du Val d'Oise : <http://www.val-d-oise.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-et-nuisances/ICPE-Installations-Classees-Pour-la-Protection-de-l-Environnement/ENQUETES-PUBLIQUES-INTERPREFFECTORALES-2020>

Toute information relative aux projets peut être demandée auprès des exploitants, la SAS « FIFTY », Monsieur Stéphane BRIENT, ingénieur d'affaires, 13, rue du Docteur Lancereaux 75008 Paris, et la société CHIMIREC, Madame Valérie TAUZELLY, directrice QSE, 5 rue de l'Extension, 93440 Dugny.

Tout personne qui aurait à formuler des observations concernant ces opérations pourra les faire connaître pendant la durée de l'enquête publique :

- en les consignnant sur les registres d'enquête prévus à cet effet dans les lieux d'enquête cités ci-dessus, aux jours

ouvrables et heures d'ouverture habituelle du service,

- en les adressant par écrit à Monsieur Jean-Pierre CHAULET, président de la

commission d'enquête, au siège de l'enquête, à la préfecture de la Seine-Saint-Denis, direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial, bureau de l'environnement, 1, esplanade Jean Moulin, 93007 Bobigny cédex,

- par voie électronique, du 14 septembre à 08h00 au 14 octobre 2020 à 17h00, via un registre dématérialisé accessible sur le site dédié à l'enquête à l'adresse suivante : <http://fifty-chimirec-aulnay-sous-bois.enquete-publique.net> ou via l'adresse mail suivante : [fifty-chimirec-aulnay-sous-bois@enquete-publique.net](mailto:fifty-chimirec-aulnay-sous-bois@enquete-publique.net), ou par courriel à l'adresse : [prefenquetes-publiques-environnement@seine-saint-denis.gouv.fr](mailto:prefenquetes-publiques-environnement@seine-saint-denis.gouv.fr).

Les observations reçues par voie électronique seront consultables sur le site dédié à l'enquête.

Un membre de la commission d'enquête se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations aux lieux de permanences, aux dates et heures indiqués dans le tableau suivant :

- Mairie d'Aulnay-sous-Bois  
Centre administratif - Direction de l'urbanisme  
16 boulevard Felix Faure - 93600 Aulnay-sous-Bois
  - Mardi 15 septembre 2020 de 13 h 30 à 16 h 30
  - Mercredi 30 septembre 2020 de 9 h 00 à 12 h 00
  - Mercredi 14 octobre 2020 de 8 h 30 à 11 h 30
- Mairie de Le Blanc-Mesnil  
1 place Gabriel Péri - 93150 Le Blanc-Mesnil
  - Lundi 5 octobre 2020 de 9 h 00 à 12 h 00
- Mairie de Sevran  
Pôle Urbain - 1 rue Henri Becquerel - 93270 Sevran
  - Mercredi 16 septembre 2020 de 9 h 00 à 12 h 00
  - Vendredi 9 octobre 2020 de 14 h 00 à 17 h 00
- Mairie de Tremblay-en-France  
18 boulevard de l'Hôtel de Ville - 93290 Tremblay-en-France
  - Mardi 29 septembre 2020 de 9 h 00 à 12 h 00
- Mairie de Villepinte  
Service Urbanisme - 16/32 avenue Paul Vaillant Couturier - 93240 Villepinte
  - Vendredi 18 septembre 2020 de 9 h 00 à 12 h 00
  - Mardi 6 octobre 2020 de 14 h 00 à 17 h 00
- Mairie de Bonneuil-en-France  
15 rue de Gonesse - 95500 Bonneuil-en-France
  - Mardi 15 septembre 2020 de 9 h 00 à 12 h 00
  - Mercredi 30 septembre 2020 de 15 h 00 à 18 h 00
- Mairie de Gonesse  
Direction de l'aménagement urbain - 4 place du Général de Gaulle - 95500 Gonesse
  - Vendredi 2 octobre 2020 de 14 h 00 à 17 h 00
  - Mercredi 14 octobre 2020 de 14 h 30 à 17 h 30
- Mairie de Roissy-en-France  
40 avenue Charles de Gaulle - 95700 Roissy-en-France
  - Lundi 5 octobre 2020 de 14 h 00 à 17 h 00

À l'issue de cette enquête, le rapport et les conclusions de la commission d'enquête seront tenus à la disposition du public pendant un an en mairies d'Aulnay-sous-Bois, du Blanc-Mesnil, Sevran, Villepinte, Tremblay-en-France (département de la Seine-Saint-Denis), de Bonneuil-en-France, Gonesse et Roissy-en-France (département du Val-d'Oise), ainsi qu'en préfectures de la Seine-Saint-Denis et du Val-d'Oise.

Les décisions susceptibles d'intervenir à la fin de cette procédure prendront la forme de deux autorisations environnementales assorties du respect de prescriptions ou un refus. Elles seront prises par arrêté du préfet de la Seine-Saint-Denis.

Les communes d'Aulnay-sous-Bois et de Gonesse prendront, par arrêté, une décision d'autorisation ou de refus de permis de construire.